



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Juvénile Féminin D3

Date : 7 décembre 2025

Lieu : Polyvalente Montignac

Section : A

Équipes		1		2		3		4		5		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	P. Montignac			25	15	25	12	25	11	25	14	8	0	200	111	1,801802	4	1
				25	15	25	17	25	13	25	14							
2	Le Boisé	15	25			18	25	19	25	23	25	2	6	162	189	0,857143	4	4
		15	25			22	25	25	17	25	22							
3	Salésien	12	25	25	18			25	22	22	25	5	3	176	176	1	4	2
		17	25	25	22			25	20	25	19							
4	C. Mont Notre-Dame	11	25	25	19	22	25			26	24	2	6	144	193	0,746114	4	5
		13	25	17	25	20	25			10	25							
5	Poly La Samare	14	25	25	23	25	22	24	26			3	5	168	181	0,928177	4	3
		14	25	22	25	19	25	25	10									

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

- 6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.
- 6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.
- 6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.
- 6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Juvénile Féminin D3

Date : 7 décembre 2025

Lieu : É.S. La Ruche

Section : B

Équipes		1		2		3		4		5		6		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	É.S. Wilfrid Léger			25	21	19	25	21	25	27	25	25	20	7	3	240	205	1,170732	5	1
				23	25	25	15	25	15	25	11	25	23							
2	C. St-bernard	21	25			25	27	25	19	25	22	17	25	6	4	227	232	0,978448	5	2
		25	23			25	23	14	25	25	23	25	20							
3	É.S. Tandem Alex	25	19	27	25			24	26	25	18	27	25	5	5	229	226	1,013274	5	4
		15	25	23	25			23	25	25	13	15	25							
4	S. de Sherbrooke	25	21	19	25	26	24			17	25	22	25	5	5	221	226	0,977876	5	3
		15	25	25	14	25	23			22	25	25	19							
5	É.S. La Ruche	25	27	22	25	18	25	25	17			25	19	3	7	207	235	0,880851	5	6
		11	25	23	25	13	25	25	22			20	25							
6	É.S. du Triolet	20	25	25	17	25	27	25	22	19	25			4	6	226	226	1	5	5
		23	25	20	25	25	15	19	25	25	20									

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.